



Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas

Dr. Alfredo Simão da Silva

Projet « Protection et restauration de mangroves et de rizières pour renforcer la sécurité alimentaire et lutter contre les changements climatiques en Guinée Bissau »

Rapport d'activités trimestriel

(De Janvier à Mars 2020)

1. Identification des priorités d'intervention dans les villages

L'identification des priorités d'intervention a concerné à la fois la restauration des mangroves, la réhabilitation des rizières, les activités génératrices de revenus et les questions liées à l'éducation environnementale. La concertation autour de ces différents aspects a été facilitée et animée par les partenaires ONGs du projet dont les animateurs sont présents sur le terrain en permanence. De façon complémentaire, l'identification des priorités d'intervention a fait l'objet d'une mission réalisée dans les 10 villages du projet avec la participation de 601 personnes parmi lesquelles : 355 hommes, 215 femmes et 31 jeunes dans le période du 20 Janvier au 22 Février 2020. Des accords de principe sur les sites et modalités d'intervention ont été établis avec 8 des 10 communautés concernées.

1.1. Les priorités d'intervention en matière de **restauration des mangroves** ont été discutées et validées avec les communautés de l'ensemble des villages partenaires du projet, au cours d'une mission réalisée entre le 20 janvier et le 4 février. Des images grand format des territoires villageois, obtenus par drone à l'occasion de la mission « Diagnostic territorial participatif » ont été présentées aux populations. Les zones prioritaires de restauration ont été dessinées sur les photos aériennes après avoir reçu l'accord de principe des villages correspondants.

A noter que des réticences ont été exprimées à ce sujet par les villages de Cadique Nbitna et Cadique Nalu considérant que les espaces à restaurer correspondent à d'anciennes parcelles dont les propriétaires ne disposent pas d'alternatives pour cultiver le riz. Le projet a proposé de leur laisser un temps de réflexion tout en les informant que s'il n'y avait pas d'opportunités de restauration les villages en question ne seraient plus partie prenante du projet. Le dialogue avec ces 2 villages s'est poursuivi au cours du trimestre.



Exemple d'identification de sites destinés à la restauration (cerclés en blanc) dans la région Nord



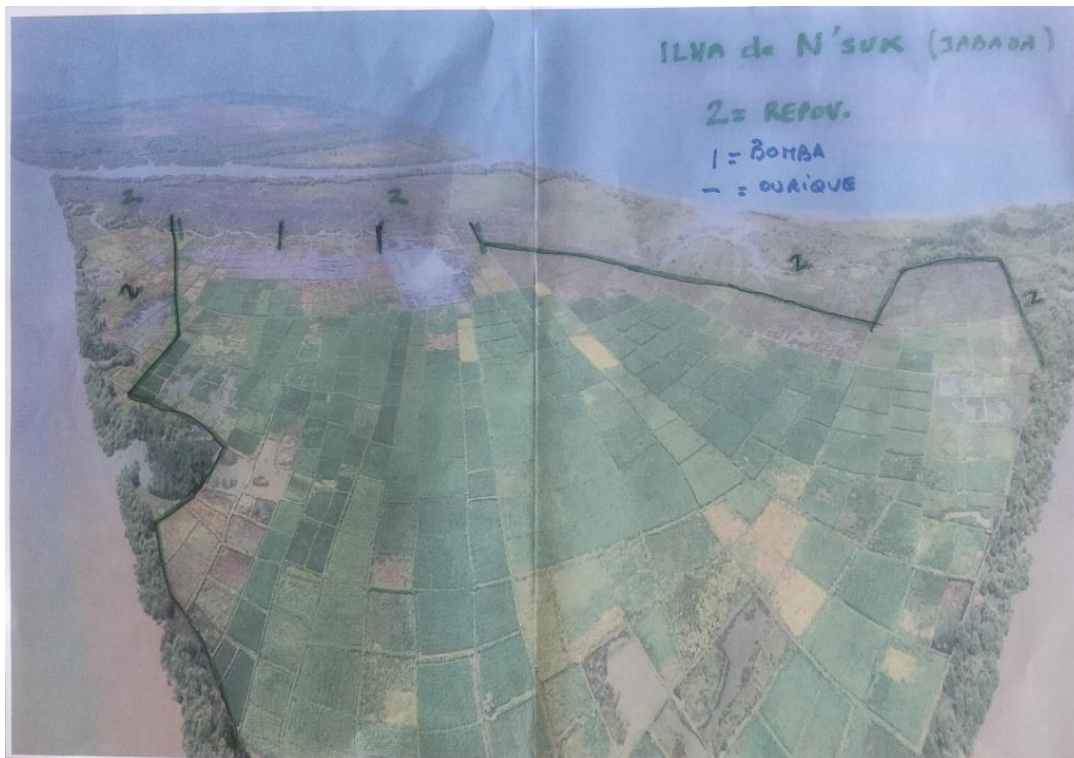
Concertation sur les zones de restauration prioritaires, village de Caboxaque

Selon les caractéristiques des sites, la restauration se fera soit par régénération naturelle assistée – en recréant les conditions écologiques propices au retour de la mangrove-, soit par plantation manuelle.



Exemple de rizière abandonnée destinée à être restaurée, propriété traditionnelle du village de Bolol mais anciennement exploitée par le village d'Elia (Région nord). Le dialogue entre les deux villages et avec le projet a permis d'aboutir à la sélection du site.

1.2. Les priorités d'intervention en matière de **réhabilitation des rizières** ont été également discutées et validées avec les communautés de l'ensemble des villages partenaires du projet, au cours de la même mission et selon les mêmes procédés. Les zones à réhabiliter ont été cartographiées sur les images obtenues par drone et ont été commentées par les paysans par rapport aux besoins d'assistance. Les modalités d'investissement réciproque des communautés et du projet ont également fait l'objet d'accords de principe village par village.



Exemple de priorités de réhabilitation (rizière de N'suk, village de Jabada Porto) indiquant l'emplacement des digues de ceinture à rehausser et des tubes de drainage à installer.

Une fois identifiées, les priorités de réhabilitation des rizières ont fait l'objet de deux activités complémentaires :

- Une visite d'échange avec les paysans de la région de N'chugal qui bénéficient depuis plusieurs années de l'assistance technique de l'ONG UNIVERS-SEL en matière de gestion hydraulique. Les aménagements prévus par notre projet étant similaires et devant faire l'objet d'un accompagnement technique avec le même partenaire, les paysans de nos villages d'intervention et les animateurs correspondants (19 personnes au total) ont pu visualiser le type d'aménagement envisagé et échanger avec les paysans de N'Chugal sur les aspects de mise en œuvre et leurs implications.



Visite d'échange avec les paysans de N'Chugal sur les aménagements hydrauliques

- Mission d'expertise sur les aménagements des rizières

Une mission d'expertise a été réalisée entre le 16 février et le 2 mars avec l'assistance d'un spécialiste des aménagements hydrauliques mis à disposition du projet par l'ONG UNIVERSSEL. L'ensemble des rizières à réhabiliter désignées comme prioritaires par les paysans lors de la mission précédente ont été expertisées, à l'exception des rizières du village d'Enxude qui a modifié ses priorités entre-temps. Les visites sur le terrain ont été réalisées avec l'expert Gabriel Couroussé accompagné de quelques représentants villageois, des animateurs et du personnel de l'UGP. Les zones ont été définies sous forme de quartiers hydrauliques, devant bénéficier chacun d'aménagements hydrauliques, principalement au niveau du renforcement des digues et installation de tubes de différents diamètres en fonction des volumes d'eau correspondants. Le rapport de l'expert constitue désormais notre schéma d'intervention pour l'année II du projet, entre les mois de janvier et mars 2021, qui constitue la période ad hoc pour réaliser les aménagements.



Exemple de rizière désignée comme prioritaire par les paysans (village de Djobel)



Visite de terrain en compagnie de l'expert d'UNIVERS-SEL



Exemple d'aménagement préconisé (rizières de l'île de N'Suck, village de Jabada Porto)

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

- ⑩ *Poursuivre le renforcement de la digue de ceinture*
- ⑩ *Pose de 4 ouvrages de régulation avec des tuyaux de 200 mm avec clapets (2) et Té plus rehausse*
- ⑩ *Pose de 24 tubes de 110 mm avec clapet (1) et coude plus rehausse*
- ⑩ *Pour les quartiers hydrauliques QH5 à QH9 ayant un repère vert, dont la taille dépasse largement 1 ha, il conviendrait de demander aux paysans s'ils peuvent être*

subdivisés (la photo aérienne le laisse supposer). Si cela est possible, il faudrait ajouter 14 tubes de 110 mm avec clapet (1) et coude plus rehausse.

Pour les zones dont les quartiers hydrauliques n'ont pas été identifiés, un complément d'aménagement pourra se faire en année 2 parallèlement au suivi des installations posées.

Bien que ces aménagements hydrauliques soient planifiés pour être réalisés durant le 1^o trimestre 2021 une action d'urgence a été appuyée auprès du village de Bolol (Région nord) permettant d'éviter l'invasion d'eau de mer dans un ensemble de rizières. Il s'agit d'une action provisoire qui ne remet pas en cause les préconisations de la mission d'expertise.

1.3. Activités génératrices de revenus

Concernant les **Activités Génératrices de Revenus** les missions réalisées durant ce trimestre, ainsi que les séances d'enquêtes et d'animation effectuées par les partenaires ONGs du projet, ont permis de sélectionner les priorités d'intervention auprès de l'ensemble des villages. Parmi ces priorités figurent 7 projets d'horticulture incluant la clôture des périmètres, les systèmes d'irrigation et l'acquisition de petits matériels. Les espaces correspondants ont été identifiés en compagnie des représentantes des femmes. Des appuis dans le domaine de l'ostréculture sont prévus pour 3 villages, principalement sous forme de petit matériel mais aussi, pour 2 villages, l'acquisition de 2 pirogues en aluminium motorisées. Ces pirogues auront des fonctions diverses pour ces villages particulièrement enclavés : approvisionnement en eau (actuellement les femmes du village de Bolol mettent 6 heures de pirogue à rame pour aller chercher de l'eau potable), transport de marchandises vers les marchés, évacuation sanitaire, etc. Des équipements de traitement du riz (batteuses et décortiqueuses) ont été sollicités par 3 des villages.



Identification des priorités d'intervention en matière d'Activités génératrices de revenus avec les femmes de Cadique



Localisation d'un espace horticole avec les femmes du village d'Elia

2. Education à l'environnement

Le partenaire du projet en matière d'Education à l'Environnement, l'ONG nationale Palmeirinha, a été associé aux missions de terrain pour réaliser un diagnostic de la situation scolaire dans tous les villages d'intervention : nombre d'élèves et de professeurs, infrastructures, équipements, disponibilité de matériel éducatif, etc. Ces informations figurent dans les rapports correspondants.



Activités d'EE auprès des élèves des villages de Bolol et Ossor.

Un travail d'animation a été réalisé simultanément, principalement en s'appuyant sur la projection de petits films thématiques sur la mangrove, les aires protégées, le sel solaire ou les foyers améliorés. Ces projections, suivies de débat, ont vu au total la participation de 1133 personnes parmi lesquelles 649 élèves, 251 femmes et 233 jeunes et adultes.

Sur la base de ce diagnostic, et en s'appuyant sur la Stratégie d'EE élaborée dans le cadre du projet, une stratégie d'intervention a été identifiée avec notre partenaire. Celle-ci se décompose essentiellement en 3 parties :

- Des initiatives d'EE proprement dites, basées sur la formation des enseignants du primaire et du secondaire autour de la connaissance de l'écosystème mangrove et de ses valeurs d'une part, et de la question du changement climatique et de ses impacts d'autre part. Cette formation devra s'appuyer sur le Manuel d'EE sur la Mangrove dont la réalisation est prévue dans le cadre du projet.
- L'appui à la réalisation d'Activités AGR vis-à-vis desquelles l'ONG Palmeirinha dispose d'expérience, en particulier concernant les foyers améliorés et le sel solaire
- L'animation des actions de restauration des mangroves et la participation à leur organisation.



Cinéma-débat sur la production de sel solaire avec les femmes du village d'Enxude.

A noter par ailleurs que l'équipe du projet a participé à la rédaction d'articles sur la mangrove et sa biodiversité au bénéfice du Bulletin d'EE de l'ONG Palmeirinha.

3. Consultations

Les Termes de référence et l'appel de candidatures concernant l'Évaluation économique des mangroves ont été diffusés. Deux propositions nous sont parvenues seulement. L'arrivée à peu près à la même époque de la pandémie COVID 19 nous a amenés à reporter cette consultation à une date ultérieure.

Concernant la consultation relative à la création et la mise en œuvre de la Base de données un consultant a été identifié. De même que pour la consultation précédente, sa réalisation a été reportée pour cause de COVID 19.

4. Stations météorologiques

Des échanges ont eu lieu avec la Direction de l'Institut National de la Météorologie concernant l'acquisition et la mise en œuvre de stations sur le terrain. Une proposition préliminaire a été fournie par la Direction qui devait faire l'objet d'une concertation avec l'UGP. Cette concertation a été repoussée en raison de la pandémie COVID 19.

5. Communication

Sur la base de la stratégie de communication élaborée en 2019, un tableau de planification de réalisation de vidéos a été préparé. Le scénario de la vidéo consacrée à la restauration des mangroves a été élaboré. Un appel de candidatures a été lancé en vue de la production de ces vidéos et du film destiné à présenter les résultats du projet.

Une web story sur le projet, accompagné d'une vidéo a été réalisée par l'UGP et postée sur le site de l'UICN : <https://www.iucn.org/node/31372>

Un groupe WhatsApp dénommé « Arroz e Mangal » a été créé entre les partenaires du projet, facilitant notamment les échanges entre les animateurs du terrain et l'UGP d'une part et entre les animateurs des 3 régions d'autre part.

Un side event dédié aux mangroves a été préparé dans le cadre du Forum Côtier et Marin du Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine – PRCM. Cependant, en raison de la pandémie, ce Forum a été reporté à une date ultérieure.

6. Partenariats :

Une réunion de planification a été organisée dans le courant du mois de janvier avec les partenaires. A l'issue de cette réunion une cérémonie de remise d'équipements aux ONGs, en particulier les motocyclettes et matériels de bureau, a été organisée en présence du Dr de l'IBAP, du Chef de Programme de l'UICN et de journalistes.



Réunion de planification avec les partenaires



Cérémonie de remise d'équipements aux ONGs partenaires

Universel : des discussions préalables ont été entamées pour la réalisation d'autres visites d'échange en lien avec les aménagements hydrauliques des rizières et la formation de nos animateurs dans le domaine du sel solaire.

Projet PGFM, UICN/Kinome/GRDR dont les objectifs en matière de conservation et gestion des mangroves (à l'échelle régionale) sont comparables à ceux du projet TRI. Parmi les synergies identifiées figurent des actions conjointes en éducation et plaidoyer, dans le domaine juridique avec le projet de loi sur la mangrove. Une collaboration a été envisagée concernant la création d'un Groupe de travail sur les mangroves susceptible de regrouper les différentes institutions nationales et projets concernés par la thématique.

Projet PADES, piloté par le Ministère de l'Agriculture, avec lequel nous entretenons des relations régulières destinées à favoriser les synergies en lien avec les rizières de mangroves, en particulier dans les régions Centre et Sud où les deux projets interviennent.

7. Participation au Programme TRI global

L'équipe du projet, a participé à plusieurs webinaires organisés dans le cadre du Programme global. Elle a également collaboré aux newsletters semestriels et rapport annuel du TRI.